

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



**REUNION DES MINISTRES CHARGES DE LA  
SANTE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA SUR  
LA PANDEMIE DU COVID-19**

**COMMUNIQUE FINAL**

**Ouagadougou, le 7 mai 2020**

Le 7 mai 2020 s'est tenue, par visioconférence, une réunion des Ministres chargés de la santé des Etats membres de l'UEMOA sur la pandémie de Covid-19, placée sous la présidence de Monsieur Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA.

En ouvrant la séance, le Président a remercié les participants pour leur présence massive à la réunion avant de leur adresser ses encouragements et ses vœux de pleins succès dans la lutte contre le COVID-19.

Après l'exposé de la Commission sur la situation de la pandémie et les décisions prises par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union à l'issue de sa réunion du 27 avril 2020, les Ministres ont procédé à de larges échanges et partages d'expériences sur la gestion du COVID-19 et en ont conclu à de nombreuses similitudes dans les pays de l'Union. Ils ont notamment relevé les constats suivants :

- les points d'entrée de la maladie qui sont dans la grande majorité les villes capitales ;
- les connaissances jusque-là imparfaites sur le virus et l'évolution de la maladie en l'absence d'un dispositif de modélisation des épidémies en général, du COVID-19 en particulier ;
- la capitalisation d'expériences nées de la gestion d'épidémies déjà connues ;
- l'insuffisance de ressources humaines et matérielles en matière de laboratoire, limitant ainsi les possibilités de tests à grande échelle ;
- la création de Comité interministériel de haut niveau pour coordonner les activités des différents départements ministériels impliqués dans la lutte contre la pandémie et ses conséquences économiques et sociales ;
- les capacités et moyens limités des établissements hospitaliers pour faire face aux exigences du COVID-19 en matière de soins, en particulier au stade avancé ;
- les risques de résurgence de maladies virales déjà maîtrisées ou sous contrôle en raison du comportement des populations, peu mobilisées sur ces maladies devant le spectre du COVID-19.

Les Ministres se sont également réjouis des décisions prises par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour freiner la propagation de la pandémie du Covid-19 et s'engagent à prendre les dispositions nécessaires, en lien avec les autres départements ministériels concernés, pour la mise en œuvre effective des décisions majeures ci-dessous :

- la mise en place d'un mécanisme de haut niveau de concertation et de coordination des Ministres de la santé, des transports, de la sécurité et des finances ;
- la mise en œuvre intégrale des plans de riposte nationaux ;
- la mise en place d'un Conseil Scientifique composé de chercheurs et de professionnels de la santé pour conseiller les Etats ;
- le port obligatoire du masque ;
- l'instauration, dans le cadre communautaire, d'une plus grande coordination dans la prise des mesures sanitaires relatives à la gestion des frontières intérieures et extérieures de l'Union.

A brève échéance, les priorités arrêtées au terme des échanges avec la Commission de l'UEMOA ont principalement porté sur les points suivants :

- l'accompagnement des Etats dans la satisfaction de leurs besoins immédiats en équipements et autres intrants sanitaires, dont notamment :
  - les masques à usages multiples,
  - les kits de prélèvement,
  - les kits de diagnostic,
  - les tests de diagnostic rapide,
  - les équipements de protection individuelle (EPI),
  - l'antiparasitaire de la famille de l'hydroxychloroquine,
  - l'antirétroviral de la famille de l'azithromycine.

La Commission de l'UEMOA a confirmé la disponibilité d'une somme de 10 milliards de F CFA apporté sous forme d'appui aux Etats et qui pourra être utilisée pour l'acquisition des équipements et intrants ci-dessus listés. La réunion a préconisé de recourir à des achats mutualisés pour bénéficier de meilleures conditions de prix, de qualité et de livraison.

- l'instauration d'un comité scientifique communautaire chargé de proposer des approches communautaires pour gérer les questions de modélisation des épidémies mais aussi pour traiter les différentes questions de recherche en lien avec les épidémies ;
- l'instauration, à court terme, d'un cadre régional de concertation pour une meilleure coordination des mesures sanitaires relatives à la gestion des frontières de l'Union et à la circulation des personnes ;

- le renforcement des systèmes de santé des Etats membres pour les rendre plus résilients et à même de traiter avec succès les grands problèmes de santé qui pourraient se poser.

A l'issue de leurs travaux, les Ministres de la santé des Etats membres de l'UEMOA ont félicité la Commission de l'UEMOA pour toutes les diligences réalisées depuis l'apparition des premiers cas de Covid-19 au sein de l'Union et pour l'appui financier de l'Institution à la lutte contre la pandémie.

Les Ministres de la santé ont aussi adressé leurs remerciements au Président de la Commission de l'UEMOA pour avoir initié la présente réunion qui a permis un partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques concernant la gestion de la pandémie au plan national mais également de faire des propositions concrètes en vue de l'opérationnalisation rapide des conclusions de la dernière Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, tenue par visioconférence le 27 avril 2020.

**Fait à Ouagadougou, le 7 mai 2020**

**Le Président de la réunion**



**Monsieur Abdallah BOUREIMA**  
**Président de la Commission de l'UEMOA**